

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2018

PRESENTS : AYZAC Marylène, DELMARES Bernard, DELTEIL Danielle, GILET Georges, LUCKRAFT Peter, MAS Grégoire, MARCOU Philippe, RENAULT Denis, THOCAVEN Jean-Louis, ZARA Gwenaëlle.

ABSENT : Néant

ETAIT PREVU A L'ORDRE DU JOUR :

- **DELIBERATIONS :**
RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)
Mise à disposition de l'école au SIVU DU TOURNEFEUILLE
- **INFORMATIONS DIVERSES**
- **QUESTIONS DIVERSES**

DELIBERATIONS :

1) RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) :

Madame le Maire propose à l'assemblée :

- De désigner le Centre de Gestion de Cahors (CDG46) comme DPD (Délégué à la Protection des Données) « personne morale » de la collectivité
- De mutualiser ce service avec le CDG 46
- De l'autoriser à signer tout document afférent à la mise en conformité avec la réglementation Européenne et Nationale en la matière sous réserve de la tarification à confirmer par le CDG 46.

Cela nous coûtera 250 € pour la mise en place plus 250 € de maintenance annuelle à prévoir au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

2) Mise à disposition de l'école au SIVU DU TOURNEFEUILLE :

Madame le Maire informe l'assemblée de la nécessité de délibérer pour la mise à disposition des locaux au SIVU DU TOURNEFEUILLE. De plus, il conviendra d'établir une convention afin de permettre le remboursement des charges par le SIVU.

Accord à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES :

- ✓ CAUVALDOR nous a informés du montant de l'attribution de compensation annuelle qui lui sera versé par la commune. Pas de changement (21 526.56 €)
- ✓ Suite aux attentats de Strasbourg, le 1^{er} ministre a élevé la posture Vigipirate au niveau « urgence attentat ».

- ✓ Un référent doit être désigné afin de signaler toute présence « d'ambroisie » (Plante à feuilles d'armoise très envahissante et dont les pollens sont très allergisants).
Madame le Maire demande à ce qu'un membre se désigne. Volontaire : Monsieur Mas Grégoire.

- ✓ Deux devis pour le changement des fenêtres de la petite salle dédiée aux joueurs de scrabble ont été réceptionnés. Etant donné l'utilité de la salle le mieux disant sera choisi.

- ✓ Les établissements Sisterne qui nous achètent le bois sur pied dans les communaux ont établi le contrat et programment le travail pour fin janvier, début février.

- ✓ Le 29 janvier 2019, notre commune sera concernée par des changements de fréquences de la TNT. Les personnes recevant la télévision par antenne râteau devront donc ce même jour procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT.

- ✓ Le photocopieur a été renouvelé. Pas de coût supplémentaire au niveau de la maintenance ainsi que de la location.

- ✓ Une réunion du Comité Syndical du SYMICTOM a eu lieu le 19/11/2018. Le programme PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) a été adopté. La tarification incitative a été refusée à 36 voix contre 7 pour et 3 blancs.

- ✓ Dans le cadre de l'animation du PPG (plan pluriannuel de gestion) du bassin versant du Tournefeuille, un point d'information de fin d'année sur les actions programmées en 2018 nous a été adressé.

- ✓ L'Association Française des Sclérosés en plaques nous renouvelle sa demande de subvention qui sera versée comme tous les ans.


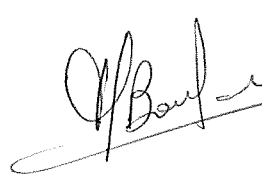
- ✓ Madame le Maire informe qu'elle siège au CA du SDIS (Service Départemental d'Incendie) en qualité de Conseillère Départementale. Elle souligne que le manque de sapeurs-pompiers volontaires (SPV) est fortement ressenti. Les Sapeurs-Pompiers Volontaires constituent la clef de voûte de notre sécurité civile. Leur recrutement doit être dynamisé. Elle demande à ce que chacun suscite des recrutements de jeunes au sein de toutes les couches de la population par une politique de sensibilisation au risque.

- ✓ La compagnie AXA propose une convention avec la mairie afin de mettre en place une complémentaire santé communale destinée aux retraités et aux non-salariés. Dans un prochain conseil, une délibération sera soumise et une réunion publique pourra être organisée pour expliquer aux personnes intéressées.
- ✓

QUESTION DIVERSES :

Aucune question particulière n'ayant été soulevée, l'ordre du jour étant épuisé, après avoir remercié l'assistance, Madame le Maire, clôture la séance.

Le Maire,



Monique BOUTINAUD